

ACCOMPAGNATEUR DE LA DEMARCHE VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être en capacité de développer un dispositif pédagogique incluant la préparation du -de la candidat-e devant un jury de VAE

DUREE

4 jours
28 heures de formation

PUBLIC CONCERNE

DRH, RRH, formateur-riche/consultant ou responsable de projets d'insertion

d'accompagnement de personnes et d'entreprises, représentants du personnel.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire
L'entrée en formation se fait par validation du dossier de candidature.

LES MODALITES D'EVALUATION

Sur la base d'un dossier professionnel échangé avec un jury

SANCTION

Validation partielle du bloc de compétences
RNCP 35259BC03 du titre de conseiller en parcours VAE et AFEST Titre de niveau 6
N° RNCP 35259

EFFECTIF

Groupe de 12 à 15 stagiaires



MOYENS POUR SUIVRE LA RÉALISATION DE L'ACTION

Émargement quotidien signé à la demi-journée.
Suivi post formation de 3 à 6 mois après la formation



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement lors des premières expérimentations est proposé à l'issue de la formation.



COUT

Plein tarif : 2490€



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



INTERVENANT

Professionnels expérimentés en pédagogie et pratiquant quotidiennement les outils et techniques enseignés

FORMATION EN INTERENTREPRISES DANS LES LOCAUX DE L'IRIS

Possibilité d'intra-entreprise
(Nous contacter)

CONTENUS

- L'organisation des certifications professionnelles françaises
- La structure d'un dossier de VAE
- La démarche de VAE
- Le certificateur et ses attentes
- La notion d'accompagnement-guide
- La dimension pédagogique du dossier
- Une pédagogie spécifique
- Les outils de l'accompagnement-guide
- Les outils d'analyse du parcours des accompagnés
- Le soutien à l'écriture de l'accompagné-guidé
- Le déroulement, les objectifs de la soutenance
- Un référentiel de l'accompagnement-guide

ACCOMPAGNATEUR DE LA DEMARCHE VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

PRÉSENTATION DE LA FONCTION

La validation des acquis et de l'expérience (VAE) fait son apparition en 2002 dans le cadre de la loi de modernisation sociale. Avec elle se crée, une nouvelle logique d'accès aux diplômes, titres et certificats de qualification professionnelle, pour les candidats-es, les établissements mais aussi les organismes de formation et tous les professionnels du secteur.

L'**accompagnateur en VAE**, dans le cadre de sa fonction, doit alors créer **une démarche spécifique** basée sur la promotion des individus, la valorisation de leur parcours et de leurs expériences. Ce processus repose, pour conduire le candidat à la réussite, sur le triptyque suivant : les expériences professionnelles, la capacité du candidat à les décrire et la qualité de l'accompagnement proposé (bien que celui-ci ne soit pas obligatoire). Il s'agira alors de considérer le parcours dans **une posture réflexive** : l'analyse de l'expérience acquise confrontée au référentiel d'activités de la certification visée.

Etre accompagnateur de la démarche VAE nécessite une réflexion spécifique de l'accompagnement, de ses objectifs et de ses enjeux, de son étique. Devenir accompagnateur-guide fait appel à la construction d'outils tout aussi spécifiques à la démarche. Il doit construire son identité d'accompagnateur-riche-guide pour des candidats-es qui ne sont ni apprenants-es, ni tuteurés-es, mais déjà professionnels-elles en recherche de validation et d'une nouvelle forme de légitimité. L'accompagnement-guide se construit entre chaque accompagnateur-guide et accompagné-guidé.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette formation est l'un des 4 blocs de compétences qui composent le titre de Conseiller en Parcours de VAE et AFEST, Titre de niveau 6 inscrit sous le N° 35259 au RNCP, et réparti comme suit :

- 01 **Expertise-Conseil en dispositifs VAE et AFEST**
- 02 **Conception d'Ingénierie de dispositifs VAE et AFEST**
- 03 **Accompagnement des parcours VAE et AFEST**
- 04 **Suivi de l'activité de conseiller en parcours VAE et AFEST**

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr

Vous avez besoin d'un
aménagement de formation,
contactez notre référent
handicap
referent-handicap@institut-iris.fr